

Le tronc d'une inconnue découvert à Pénestin

L'affaire fit grand bruit à l'époque. Elle connut un retentissement national, portée en « Une » de grands médias tels « Paris Match » et suivie par la radio télévision, principalement à cause de la manière dont la victime avait été atrocement dépecée, donnant à penser que le meurtrier était boucher de profession.

Cette histoire particulièrement horrible commence le 16 août 1962.

Léon Chérel est mécanicien à Plessis-Hébert, dans l'Eure. Âgé de 63 ans, l'homme a profité de quelques jours d'un congé bien mérité pour venir se reposer en Sud-Morbihan, tout près de la région nantaise dont il est originaire. Il a trouvé à louer une chambre propre à un prix raisonnable chez l'habitant, très précisément au domicile de Mademoiselle Turpin, dans le bourg de Pénestin.

En ce tout début de matinée d'un jeudi d'été chargé de promesses, il fait déjà bon et la magnifique lumière qui baigne l'estuaire de la Vilaine, dans de doux tons pastels nappant d'ocre la superbe plage de « La mine d'or » et sa falaise, incitent à la promenade. Léon Chérel n'y résiste pas. D'un bon pas, il emprunte un chemin vicinal, au nord du bourg, qui longe la Vilaine jusqu'au petit port pittoresque de Tréhiguier, où sont amarrées les barques et chalands noirs des conchyliculteurs.

La mer est basse et les vasières sont de toute beauté, déclinant une infinie palette de gris entre le bleu de l'eau et celui du ciel, d'une pureté exquise. Le soleil encore rasant polit chaque détail, chaque relief du magma visqueux, pourtant peu esthétique en temps normal, mais sublimé par cette lumière particulière. Robert Chérel regrette de ne pas savoir peindre pour saisir et immortaliser ce moment délicieux ! Il ignore encore que cet instant de rêve ne va pas tarder à virer au cauchemar le plus sordide...

Bien que l'on soit au cœur de la période estivale, l'endroit reste relativement désert, l'activité touristique ne draine pas encore les foules comme ce sera le cas 20 ans plus tard. Et puis, il est relativement tôt. Le marcheur admire le paysage en humant l'air iodé soufflé par le traditionnel vent d'Ouest quand, soudain, son regard est attiré par un étrange paquet, posé sur la vase, à environ 20 mètres de la berge et un kilomètre et demi du bourg de Pénestin, à hauteur de la ferme du Bronzais. Un paquet soigneusement ficelé, emballé dans une sorte de protège-table en nylon, comme on en met sous les nappes pour parer les taches de gras.

Robert Chérel est intrigué. Il s'approche jusqu'au bord de la grève, à l'extrême limite de la vase. Le paquet ne paraît pas avoir subi de dommages particuliers. Que peut-il donc contenir ? Et surtout, que fait-il là ? On n'abandonne pas sur une vasière, à marée montante, un objet de valeur. Pourtant, ce paquet a été ficelé avec soin et le nylon qui l'entoure est manifestement destiné à le protéger. Etrange...

Le marcheur regarde autour de lui, quêtant une aide éventuelle, un conseil, un signe : rien, il est seul en ce lieu, à cet instant. La curiosité l'emporte : il ôte ses souliers, ses chaussettes, retrousse les jambes de son pantalon puis s'approche doucement du paquet, dans un désagréable bruit de succion produit par la laborieuse extraction de ses pieds de la vase molle. Après quelques pas maladroits, il s'accroupit enfin devant le gros paquet et le soupèse : c'est lourd. Nouvelle hésitation puis, de ses doigts habiles de mécanicien habitué aux gestes précis, il défait le nœud de cette ficelle en nylon. Mais ne tarde pas à regretter sa curiosité car, horreur ! C'est un tronc humain dénudé que ce paquet contient ! Celui d'une femme, comme en témoigne la poitrine, qui devait probablement faire la fierté de la dame, du temps de son vivant. Ce temps-là est malheureusement révolu...

Ecœuré, affolé, Robert Chérel retourne en courant au bourg de Pénestin, après s'être hâtivement rechaussé, et se rend directement au poste provisoire de gendarmerie qui n'ouvre qu'à la belle saison. Les gendarmes lui demandent de narrer son histoire en détail puis de leur montrer les lieux. Après quoi, devant la gravité des faits, ils préviennent les brigades de Muzillac, La Roche-Bernard, et la brigade de recherches de Vannes.

Le capitaine Javaudin, commandant la compagnie de Vannes, se transporte aussitôt sur les lieux, dans sa Peugeot 403 berline série 7 de couleur noire soigneusement astiquée, dont les chromes renvoient la lumière ignée du soleil. L'affaire est particulièrement sérieuse, aussi prend-il personnellement la direction des opérations. Il n'est pas midi que déjà, l'enquête a commencé. Descendues d'une Simca Aronde, d'une Renault Juvaquatre et d'une Deux-chevaux Citroën gris souris, une quinzaine de silhouettes vêtues d'une vareuse noire et de pantalons bleus à deux bandes noires s'affairent sur la vasière et sur la berge où l'on a porté le paquet.

Le médecin légiste appelé sur place constate que les deux os du fémur ont été sciés soigneusement, de même que le cou. Il estime que la femme devait être âgée d'une trentaine d'années et que ce tronc a passé dans l'eau 8 à 30 jours, approximativement. Sur ce dernier point, les enquêteurs l'ignorent encore, mais il fait erreur.

L'identification de la victime ne sera pas aisée : sans mains ni tête... toutefois, le légiste constate que la défunte avait subi une ablation de l'appendice et ses poils pubiens montrent

qu'elle était châtain. On diffuse ces maigres éléments dans toute la région... et rien ne se produit ! Aucune femme pouvant correspondre à ce vague profil ne semble avoir disparu en Bretagne ou Pays-de-la-Loire.

Le mystère demeure, entier, impénétrable...

Le crime a été sauvage, particulièrement odieux. Il apparaît que son auteur sait assez bien manier un couteau et une scie. Pour autant, rien n'indique que ces gestes sont en rapport avec son métier.

Le lieu est surprenant et compte-tenu des violents courants de marée, parfois poussés dans la Vilaine par le vent, il ne fait qu'épaissir le mystère car rien ne permet de déterminer si ce tronc a été déposé là ou à proximité, s'il a été jeté au large puis poussé par le flot ou, au contraire, abandonné en aval directement dans la Vilaine, vers la Roche-Bernard, par exemple. Les hypothèses sont multiples... Un peu trop au gré des enquêteurs qui, s'ils identifiaient le lieu où ces restes humains ont été jetés à l'eau, pourraient peut-être y relever quelques traces utiles. Là... autant chercher une aiguille dans une meule de foin. Et où sont la tête ainsi que les membres ? Les plongeurs qui descendent la Vilaine depuis le pont de la Roche Bernard ou remontent l'estuaire depuis Billiers ne trouvent rien, pas d'autre paquet.

Ce corps a-t-il pu flotter ? Dans leur majorité, les enquêteurs en doutent. Il ne s'agit pas du corps d'un noyé mais d'un paquet assez lourd. Il a pu rouler, dériver, mais pas flotter, a priori. Il ne doit pas venir de bien loin. Le paquet n'est presque pas abimé, la ficelle n'a pas été rongée par des frottements... Non, ce tronc a probablement été déposé à proximité. Voire simplement jeté depuis la berge.

Tout en ôtant son képi pour s'éponger le front, car le soleil darde désormais d'éblouissants rayons à la chaleur accablante, le commandant Javaudin se dit qu'il faut avoir l'esprit tordu pour scier ainsi un être humain, le décapiter, le démembrer, en coupant les chairs au couteau et les os à la scie. Quelle haine a pu pousser quelqu'un à commettre des actes d'une telle barbarie ?

Jusqu'au soir, les gendarmes inspectent méticuleusement les lieux. Tant qu'ils voient. Lorsque l'encre de la nuit se propage, densifiant progressivement les ombres jusqu'à ce qu'elles se rejoignent, ils se retirent en silence, plus émus qu'ils ne l'avouent par l'horrible spectacle de ce tronc mutilé, pressés de retrouver leurs épouses, pour ceux qui sont mariés ; pressés d'oublier ces images terribles. Ce n'est pas un tueur, qu'ils cherchent, mais un monstre sadique. Et ce soir, pour les militaires fourbus, le clapotis de l'eau n'a rien de poétique ; il vous ébranle l'âme jusqu'à son tréfonds. La peur, une peur viscérale, primitive,

monte en même temps que la marée. Il n'y a pas grand monde à s'attarder dans les rues du bourg...

L'autopsie réalisée le soir même apporte un élément à la fois intéressant et inquiétant : ce corps a été soigneusement « préparé » pour le transport, des tampons de ouate ont notamment été disposés avec une grande méticulosité pour éviter que du sang ne coule et trahisse le contenu du paquet. Ce qui inquiète les enquêteurs, c'est qu'à partir du moment où ce transport a été minutieusement organisé, ce tronc peut venir de très loin. Voilà qui explique qu'il ne corresponde à aucune disparition d'une femme de 25 à 40 ans en Bretagne, c'est cohérent.

L'identification n'en sera que plus délicate encore !

L'information est donc diffusée dans les brigades au niveau national, cette fois.

...